

JE SUIS JEUNE COACH

**EN RAID-MULTISPORTS
DE NATURE**



2021-22

17 DECEMBRE 2021

Référence institutionnelle :

En référence au bulletin officiel de l'Éducation Nationale du 19 septembre 2013 « *L'UNSS devra développer la formation de jeunes coaches – animateurs, diverses remontées des enseignants d'EPS prouvant que les élèves prennent souvent en charge des tâches liées à l'échauffement, l'entraînement, la tactique, la stratégie, l'encadrement* ».

La mobilisation de l'école pour les valeurs de la République du 22 janvier 2015 rappelle l'importance du parcours citoyen dans la vie associative plus particulièrement la mesure 3 : « *La vice-présidence des associations sportives par les élèves sera systématisée, et les prises de responsabilité au sein des associations sportives valorisées. Les formations de jeunes coaches et de jeunes arbitres seront développées* ».

L'UNSS au travers de ces différentes compétitions et formation à la capacité de proposer aux jeunes licenciés de s'impliquer dans différents rôles :

Le Jeune Coach

- Pour les sports collectifs le jeune coach est obligatoire et non compétiteur. Il officie seul ou en binôme et doit être repéré (bracelets, marquage au feutre, brassard, tee shirt MAIF orange sur les CF). Il se rajoute donc à la composition de l'équipe.
- **Pour les sports individuels, le jeune coach est obligatoire et compétiteur intégré à l'équipe et doit être repéré** (bracelets, marquage au feutre, brassard, tee shirt MAIF orange sur les CF).
- **Pour le sport partagé, le jeune coach est obligatoire et non compétiteur.** Il se rajoute donc à la composition de l'équipe (bracelets, marquage au feutre, brassard, tee shirt MAIF orange sur les CF). et doit être repéré.

NB :

- **Le Jeune coach ne peut être Jeune Juge / Jeune Arbitre ou Jeune Reporter.**
- **Une équipe sans jeune coach sera déclassée.**
- Pour plus de précision par activité se référer au livret Jeune Juge / Jeune Arbitre de l'activité et au dossier « Jeune Officiel, Vers une Génération Responsable »

Un jeune coach est un élève licencié UNSS qui connaît l'activité et adopte une attitude respectueuse, loyale, constructive et citoyenne (définition reprise du cadre général jeune coach). Il n'y a pas de certification mais une validation de l'engagement sur OPUSS.

Le jeune coach accompagne l'équipe et se positionne comme adjoint du professeur d'EPS, animateur d'AS dans la gestion du groupe. Le niveau d'intervention du jeune coach varie en fonction de son âge, de sa maturité et de son investissement.

HORS RENCONTRE/COMPÉTITION			PENDANT RENCONTRE/COMPÉTITION		
Co anime	Anime	Dirige	Assiste	Conseille	Dirige
L'élève est sous la responsabilité du professeur : duo	L'élève est seul face au groupe mais applique les consignes du professeur	L'élève décide et assume	L'élève est sous la responsabilité du professeur : duo	L'élève gère la rencontre en respectant les choix du professeur	L'élève est en autonomie complète

Le jeune coach en COLLÈGE	<p>>Participation aux obligations administratives</p> <ul style="list-style-type: none"> -inscriptions aux compétitions, -feuilles de matchs, -contrôle des licences ou listings >participation à la gestion de l'échauffement avec l'enseignant >participation à la gestion des remplacements >participation au respect des protocoles d'avant et d'après match >participation au respect des biens et des personnes
Le jeune coach en LYCÉE	<p>>Gestion des obligations administratives</p> <ul style="list-style-type: none"> -inscriptions aux compétitions, -feuilles de matchs, -contrôle des licences ou listings >gestion de l'échauffement >gestion des remplacements >participation à la gestion des temps morts (choix du moment et prise de parole éventuelle) -participation aux choix stratégiques -participation à la modération des comportements des joueurs -veille au respect des protocoles d'avant et d'après match -veille au respect des biens et des personnes